



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



***Webinaire sur les démarches  
d'aménagement durable et  
ÉcoQuartier renouvelée***

Elsa Preiss (DREAL NA/MTE/PATT)  
Chargée de mission « villes durables »



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



***I- LES ENJEUX***

***II- UNE BOITE A OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE***

***III- QUELQUES EXEMPLES***

***IV- ÉTUDES DE LA DREAL NOUVELLE-AQUITAINE***

***V- RESSOURCES UTILES***



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté*

# I- LES ENJEUX

**Pourquoi est-il  
essentiel de faire  
évoluer la façon  
d'aménager les  
villes et  
territoires ?**



Langouët



Hédé-Bazouges



Val-de-Rueil



Forcalquier

# I- LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES GLOBAUX



Mégafeux en Gironde, été 2022 (SDIS)

PLANÈTE - CLIMAT

## Crise climatique : sécheresses, cyclones, et pluies plus intenses attendues à La Réunion et dans le sud-ouest de l'océan Indien

Météo-France évalue pour la première fois les conséquences de différents scénarios de réchauffement dans la zone, avec une résolution de trois kilomètres.

Par Jérôme Talpin (Saint-Denis (La Réunion), correspondance)

Publié le 06 novembre 2022 à 18h04, modifié le 07 novembre 2022 à 17h19 - Lecture 4 min.



ÉCONOMIE - SÉCHERESSE EN FRANCE

## A Sault, dans le Vaucluse, le maire, les urbanistes et l'Etat cherchent l'eau

Par Emeline CAD (Sault (Vaucluse), envoyé spécial)  
Publié auparavant à 04h00, modifié à 14h00  
© L'Express 7/11/2022



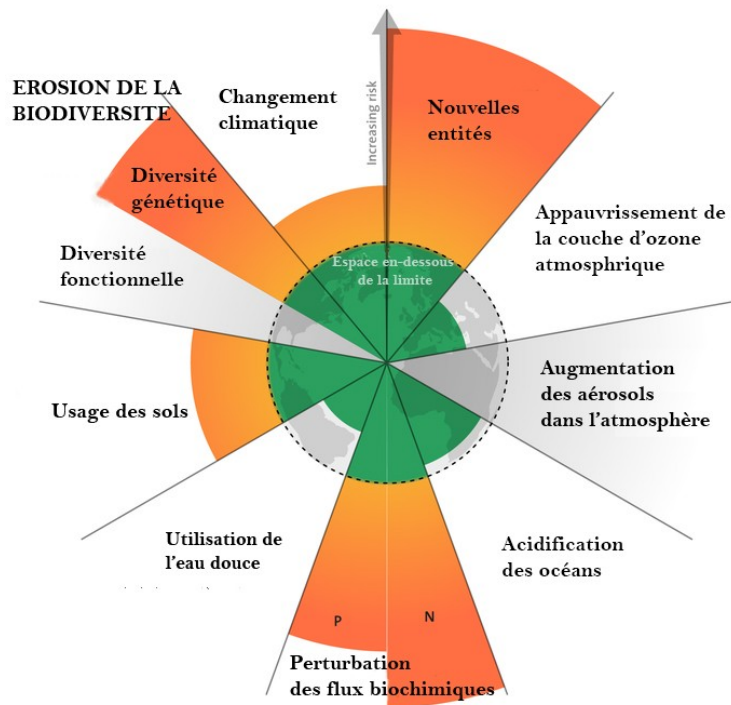
Les rapports du GIEC et de l'IPBES documentent, analysent et alertent gouvernants et citoyens sur l'impact de l'activité humaine sur le climat et les écosystèmes





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Six des neuf limites planétaires, définies par le Stockholm Resilience Center, ont déjà été dépassées

# I- LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES GLOBAUX



**2 AOÛT 2023 :**  
**jour du dépassement**

L'humanité a consommé la totalité des ressources que la **Terre** peut générer en une année.





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

# I- DU LOCAL AU GLOBAL : SOCIAL, ÉCOLOGIE ET AMÉNAGEMENT

## La théorie du Donut

Une multiplicité de  
dimensions et d'enjeux à  
l'échelle des villes et  
territoires :

Gestion de l'espace urbain et rural

Habitat et crise du logement

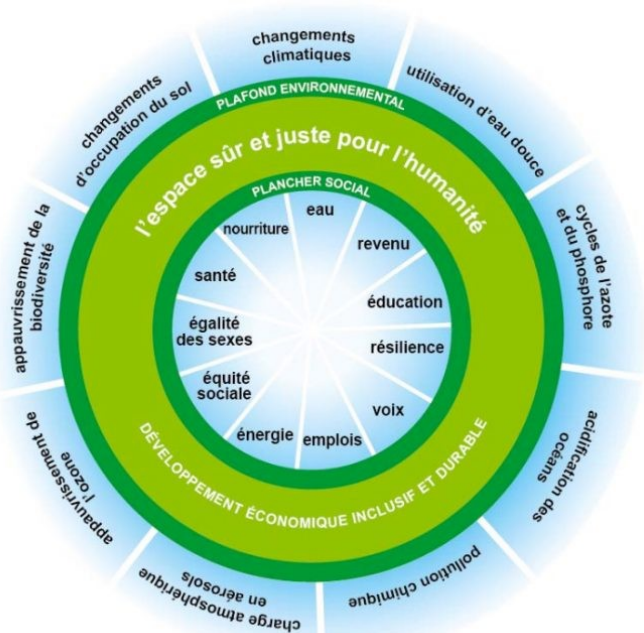
Mobilités

Développement territorial

Limites planétaires

Prise en compte de l'urgence écologique

Crise sociale, etc...



La th orie du Donut de Kate Raworth (2012) vise   concilier  
am lioration des conditions de vie et respect de la biosph re



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# I- L'enjeu de l'artificialisation des sols

## Quelques éléments chiffrés :

**24 000 ha/an d'espaces** naturels, agricoles et forestiers (ENAF) ont été consommés en moyenne entre 2011 et 2021.

68% de la consommation est à destination de l'habitat.

**Tous les territoires sont concernés**, majoritairement en secteur détendu (60%), et en particulier le périurbain peu dense.

### Une densité faible des nouvelles constructions :

les opérations de moins de 8 logements / ha sont responsables de 51 % de la consommation d'espaces, pour 19% de la production nationale de logements.

60%



**dans des zones où le marché immobilier est détendu.**

Les petites et moyennes villes dont la périphérie s'étend, et le centre est délaissé.

**Une priorité :** faire revivre les espaces déjà urbanisés.

40%



**dans des zones où le marché immobilier est tendu.**

En périphérie des métropoles, parce que le coût de l'immobilier éloigne les ménages plus modestes des centres villes attractifs.

**Une priorité :** construire pour répondre à la demande en privilégiant le recyclage des surfaces déjà artificialisées.

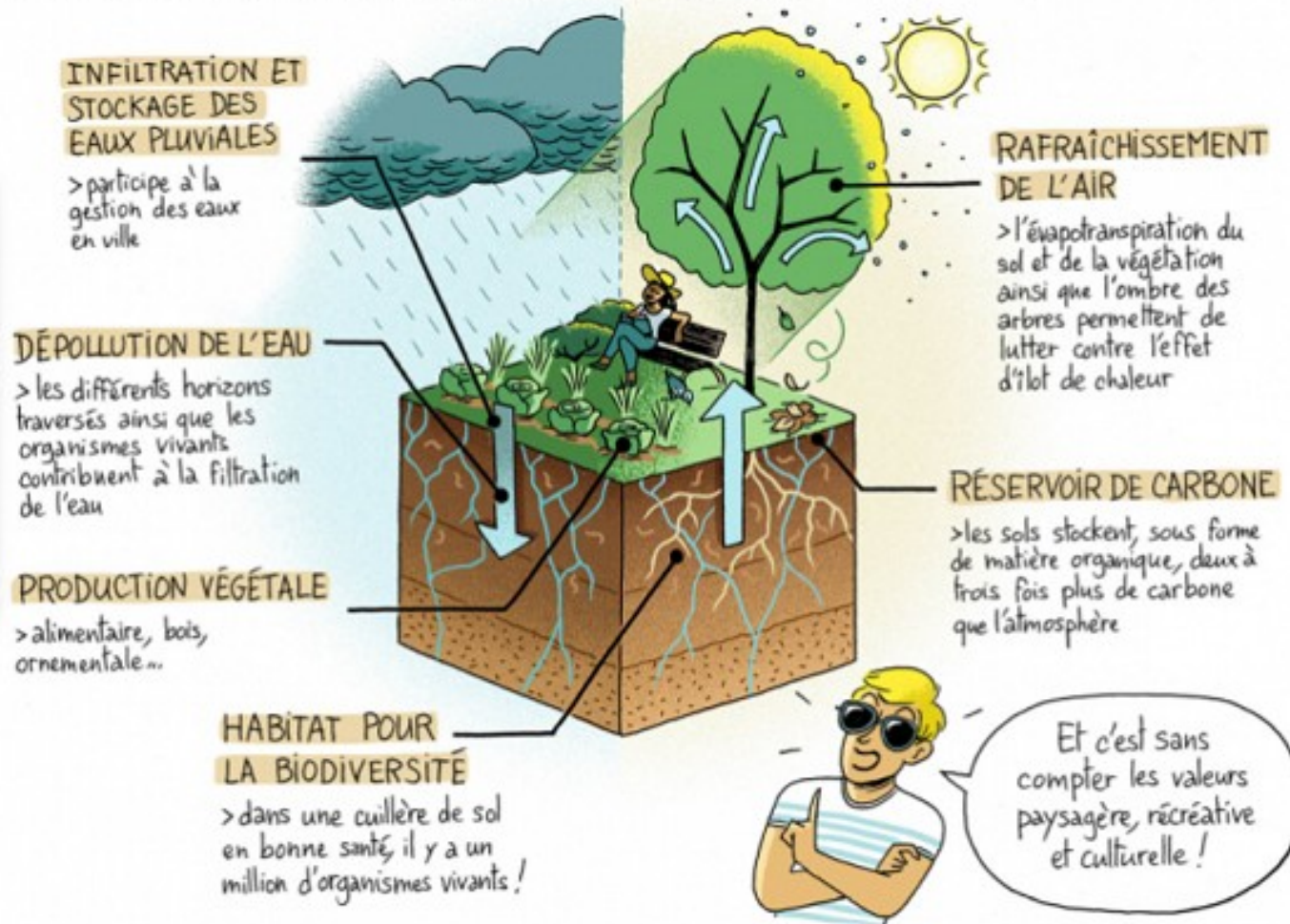


**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# I- Artificialisation des sols : les multiples services rendus par les sols

Or la préservation du sol constitue une opportunité de rendre les territoires plus résilients. L'artificialiser, c'est souvent se priver de précieux services qu'il rend, parmi lesquels :







PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# I- Artificialisation des sols : pourquoi maîtriser la consommation d'espaces ?

- **Des bénéfices pour la planète :** les sols « vivants » favorisent la biodiversité, limitent les risques d'inondation par ruissellement, stockent du carbone.



L'artificialisation des sols est la **1<sup>ère</sup>** cause de l'érosion de la biodiversité.



1 ha d'étalement urbain économisé évite l'émission de **190 à 290 tCO2**.

- **Des bénéfices pour les habitants :** une ville moins étalée diminue les temps et coûts de transport, limite la facture énergétique, favorise la proximité des espaces naturels, préserve le potentiel de production des sols agricoles en circuit court.



- **Des bénéfices pour les collectivités :** moindre coût d'investissement et de fonctionnement pour les équipements publics (réseaux, voirie, services...), un territoire préservé et résilient.

## RÉPARER LA VILLE

**Rénovation des espaces déjà urbanisés** = plus de logements, un centre-ville dynamisé, de l'emploi local

## AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

**Préservation du cadre naturel et du patrimoine** = renforcement de l'attractivité du territoire et développement de la nature en ville

## OPTIMISATION DES COÛTS

**Optimisation des coûts** = baisse des dépenses publiques par la réductions des réseaux à entretenir et l'optimisation des équipements





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ***II- Une boîte à outils de l'aménagement durable***



**Le guide de l'aménagement durable**

**Focus sur la démarche ÉcoQuartier (label et évaluation)**

**Offre d'accompagnements**

---



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ***II- Une boîte à outils de l'aménagement durable***

### **Le guide de l'aménagement durable pour des territoires sobres, résilients, inclusifs et créateurs de valeurs**

Un nouveau guide pour une approche vertueuse d'aménagement durable : un guide transversal qui aide à construire un projet qui répond aux défis des transitions.

Ce guide a pour vocation de servir à tous les porteurs de projets désireux d'entrer dans une approche vertueuse d'aménagement durable, qu'ils se lancent ou non, dans la labellisation.

Version numérique du guide :

<https://www.ecologie.gouv.fr/guide-lamenagement-durable>

---



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ***II- Une boîte à outils de l'aménagement durable***

### **Le guide de l'aménagement durable pour des territoires sobres, résilients, inclusifs et créateurs de valeurs**

Témoignages de collectivités :

- En Gironde, Castelnau de Médoc : « la mise en œuvre de la démarche EQ a permis d'enclencher une autre manière de travailler en interne, avec la transversalité »
  - En Creuse, St Priest la feuille, la phase de réflexion amont a permis « la prise en compte de tous les enjeux et d'apporter des réponses en fonction du contexte local »
  - En Lot et Garonne, Val de Garonne : évolutions de leurs pratiques de travail en transversalité, la démarche EQ a aussi permis d'initier des actions à l'échelle du territoire en matière de mobilités douces, de nature en ville, etc...
-



# Les 20 Engagements du

## DÉMARCHE ET PROCESSUS



**1** Concevoir un projet prenant en compte les besoins de tous et les particularités du territoire



**2** Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage adapté



**3** Associer les habitants et usagers



**4** Développer l'approche en coût global



**5** Évaluer, mesurer l'impact et améliorer en continu



## Guide de l'aménagement durable

## CADRE DE VIE ET USAGES



**6** (Re)faire le quartier avec l'existant



**7** Favoriser le vivre ensemble, la solidarité, l'inclusion



**8** Assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé



**9** Concevoir un projet alliant qualité urbaine, paysagère et architecturale



**10** Valoriser le patrimoine, l'histoire et l'identité du site et de ses habitants

## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



**11** Contribuer à une transition économique, régénérative, sociale et solidaire



**12** Favoriser la proximité et la diversité des fonctions



**13** Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts



**14** Encourager les mobilités durables et actives



**15** Assurer une transition numérique responsable au service de l'aménagement durable

## ENVIRONNEMENT ET CLIMAT



**16** Renforcer la résilience face aux changements climatiques et aux risques



**17** Contribuer à l'atténuation du changement climatique et favoriser la sobriété et les énergies renouvelables



**18** Éviter, réduire, recycler, valoriser les déchets



**19** Préserver, gérer et restaurer la ressource en eau



**20** Préserver et restaurer les sols, la biodiversité, les milieux naturels



# PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

# Comment est construit le guide de l'aménagement durable ?

EXEMPLE DE L'ENGAGEMENT 8

## Centre-Bourg Volonne

Volonne, Alpes de Haute Provence, Provence-Alpes-Côte d'Azur



Contexte local Centre-Bourg  
Type de projet **Renouvellement urbain**  
Superficie (ha) 14  
Superficie espaces verts (ha) 0,42  
Nombre d'habitants prévus 300  
Nombre de logements 135  
Nombre de logements sociaux parmi les logements 47  
Date de début des travaux / Année d'achèvement 2013-2019  
Labellisation EQ étape 4  
Année labellisation 2022

Maîtrise d'ouvrage du projet  
Commune, maison de santé, crèche, cantine, espaces publics; Bailleur H2P; 2 résidences de logements sociaux  
Maîtrise d'œuvre du projet  
même équipe pluridisciplinaire pour les 2 MOA : B + A, VERRE CRUAT, ADRET, MO CONCEPT  
Maîtrise d'œuvre des commandes pour les 2 MOA

Situé sur les rives de la Durançon, à 45 kilomètres au nord de Manosque, la commune de Volonne s'est engagée dans la réalisation d'un EcoQuartier en 2013 afin d'enlever la part d'attractivité à laquelle elle était confrontée. Pour infléchir cette tendance, le projet d'EcoQuartier en centre-bourg a été lancé sous forme de renouvellement urbain et d'aménagement de dents creuses, avec pour objectif de redynamiser les emplois, les services et le lien social au cœur du village, tout en repagant des marges de manœuvre financières en en parachevant sa transition écologique, sociale et numérique. Livré en 2019, l'EcoQuartier de Volonne répond largement aux ambitions fixées. Il inscrit pleinement dans l'environnement historique et naturel à l'échelle de la ville et de l'intercommunalité. La requalification des espaces publics dans le sens d'un plus grand partage et apaisement bénéficie fortement aux usagers, tout comme la priorisation des mobilités douces et le développement d'une offre d'équipements destinée à l'enfance. De nouveaux services de santé sont par ailleurs proposés, ainsi d'une offre de logements adaptée à tous, à visée sociale et intergénérationnelle.

L'EcoQuartier Centre-bourg de Volonne témoigne particulièrement des apports substantiels de la démarche pour la santé et le bien-être des habitants. La création d'une maison de santé accessible, résiliente et confortable au quotidien, tant pour les patients que pour les professionnels de santé, a été d'une importance cruciale pour améliorer l'offre de prévention et de soin des citoyens. Elle renforce le parcours de soin de chaque habitant et constitue un atout moteur pour l'installation de nouveaux professionnels. Plus largement, l'EcoQuartier de Volonne met en lumière la capacité du projet à répondre aux questions de soin et de bien-être au cœur de l'espace public. La réhabilitation d'espaces communs propices aux échanges et aux rencontres, la réduction de la place de la voiture au profit des mobilités actives, sont autant d'initiatives qui renforcent la cohésion sociale et qui permettent à tous de s'épanouir en extérieur.

## Engagement 20 Préserver et restaurer les sols, la biodiversité, les milieux naturels

**Notion 201**  
Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des sols en limitant l'artificialisation

### RECOMMANDATIONS

Déterminer le potentiel de désartificialisation à l'échelle du projet, voire au-delà, en s'appuyant sur un diagnostic identifiant le potentiel de multifonctionnalité des sols.

Travailler sur la restauration des sols par la restauration de sols vivants, la maximisation des surfaces de pleine terre, assurer des fonctionnalités écologiques : continuité des trames écologiques, trame brune notamment, stockage de carbone, infiltration des eaux, etc.

L'identification, en amont de l'aménagement, des enjeux écologiques existants doit être réalisée en procédant à un inventaire, un diagnostic écologique urbain, une étude d'impact ou encore un atlas de la biodiversité communale. Des outils d'aide à la décision pourront être mobilisés pour mettre en œuvre la stratégie de restauration des sols et guider les choix de localisation et de priorisation.

La mobilisation d'une pluralité d'acteurs spécialisés en écologie dès la conception du projet (AMO environnement, écologues, paysagistes, professionnels du génie écologique, associations environnementales, etc.) constitue un atout non négligeable, tout comme s'appuyer sur des outils et dispositifs appropriés pour veiller à l'intégration de ces enjeux tout au long du projet : guide de la biodiversité, cahier des charges de constatation des promoteurs, pénales en cas de destruction de milieux, annales des entreprises du génie écologique, etc.

L'évitement, puis la réduction, de l'artificialisation sont prioritaires. Pour cela les projets doivent permettre le renouvellement urbain sur lui-même. Ils peuvent viser diverses actions de densification du tissu urbain : coblement des dents creuses, rénovation urbaine, absorption de la vacance, élevation des bâtiments, division parcellaire, réhabilitation de friches, etc.

La référence aux zones préférentielles pour la restauration des sols (ZPE) est à privilégier. La loi Climat et Résilience dispose en effet que les SCoT peuvent identifier des zones préférentielles pour la restauration qui peuvent être inscrites dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) comme une pièce exécutable du document, qui a donc une valeur réglementaire.

La possibilité d'accueillir le vivant sur l'enveloppe bâtie (toitures végétalisées, nichoirs et gîtes, etc.) est également à étudier.

D'autres outils réglementaires de l'urbanisme existants peuvent être mobilisés, tels que l'emplacement réservé, le coefficient de pleine terre ou encore le coefficient de biotope par surface (CBS).

Il s'agit également de veiller à assurer la traçabilité des sols apportés et évacués.

### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels sont les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieu sur le site et à proximité, les prescriptions et/ou recommandations proposées pour s'assurer de leur préservation ?

Comment concevoir une programmation urbaine qui limite l'artificialisation et la concentre sur les sols de plus faible fonctionnalité écologique ?

Quelles opérations réaliser pour restaurer la biodiversité des sols et maximiser les surfaces de pleine terre ?

Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la préservation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?



### QUESTIONS

Elles sont là pour vous guider dans la mise en œuvre des recommandations.



### LES QUESTIONS À SE POSER

Quels sont les enjeux en matière de biodiversité, qualité des sols et milieu sur le site et à proximité, les prescriptions et/ou recommandations proposées pour s'assurer de leur préservation ?

Comment concevoir une programmation urbaine qui limite l'artificialisation et la concentre sur les sols de plus faible fonctionnalité écologique ?

Quelles opérations réaliser pour restaurer la biodiversité des sols et maximiser les surfaces de pleine terre ?

Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la préservation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?

Comment concevoir une programmation urbaine qui limite l'artificialisation et la concentre sur les sols de plus faible fonctionnalité écologique ?

Quelles opérations réaliser pour restaurer la biodiversité des sols et maximiser les surfaces de pleine terre ?

Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la préservation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?

Comment concevoir une programmation urbaine qui limite l'artificialisation et la concentre sur les sols de plus faible fonctionnalité écologique ?

Quelles opérations réaliser pour restaurer la biodiversité des sols et maximiser les surfaces de pleine terre ?

Quels dispositifs mettre en œuvre en phase chantier pour garantir la préservation de la biodiversité, des sols et des milieux naturels ?

### OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ils indiquent à quels ODD la notion se rattache. Un tableau récapitulatif se trouve à la fin du document qui croise Engagements et ODD, notions par notions.

### ENGAGEMENT

Chaque dimension se décline en 5 engagements

### NOTION

Elle précise l'engagement à travers plusieurs sous-thématiques.

### RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations sont mises en valeur.

### DETAIL

Le détail permet de mieux appréhender les enjeux de chaque notion et explicite les recommandations qui y rattachent.

### GLOSSAIRE

Les termes soulignés se retrouvent dans le glossaire à la fin du document.

## Engagement 2

### Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage adaptés

#### Notion 21

Flouter le projet dans le durée

#### RECOMMANDATIONS

Conclure une charte commune de pilotage et de gouvernance. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.

Le dialogue entre gouvernance d'un projet communautaire et conseil d'arrondissement doit être favorisé. Favoriser la participation des acteurs concernés. Favoriser la transparence et la communication. Favoriser la concertation et la co-construction. Favoriser la coopération et le partenariat.





PDÉCET

# II- LA DÉMARCHE ÉCOQUARTIER

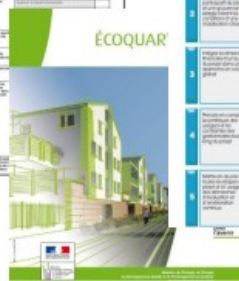
## EcoQuartier : une démarche évolutive...



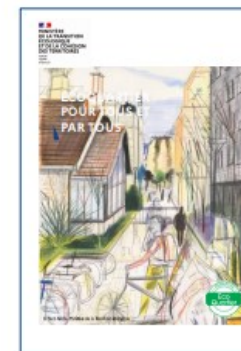
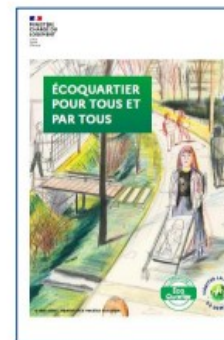
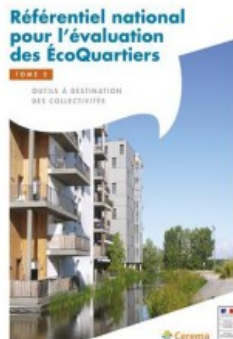
Création de FVD



ÉTAPE	INDICATEUR	DESCRIPTION
1	1	...
2	2	...
3	3	...
4	4	...
5	5	...
6	6	...



ÉTAPE	INDICATEUR	DESCRIPTION
1	1	...
2	2	...
3	3	...
4	4	...
5	5	...
6	6	...





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ***II- Qu'est ce qu'un ÉcoQuartier***



***Un projet d'aménagement durable adapté et intégré à son territoire qui vise à proposer des logements, services et activités pour tous dans un cadre de vie préservé, tout en favorisant la **sobriété des ressources** et de l'énergie, ainsi que la **résilience** face aux changements climatiques.***

***Il n'existe **ni modèle imposé, ni modèle-type** :  
un projet d'ÉcoQuartier se doit d'apporter des réponses ambitieuses, contextualisées et adaptées aux enjeux de son territoire***

***Un ÉcoQuartier peut être en construction neuve ou en renouvellement urbain, en zone urbaine dense ou en milieu rural, ou encore en zone périphérique.***

---





# II- Le Label ÉcoQuartier

## ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE



Rencontre avec le Préfet (ou le DDT-M)  
Signature de la Charte d'engagement  
qui confère le statut d'Écoprojet



## D'ÉCOPROJET À ÉCOQUARTIER

## LABELLISATION ET RECONNAISSANCE DE L'ÉCOQUARTIER

## ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DE L'« ÉCOPROJET »



### Un accompagnement ciblé

- Avec le CEREMA pour 15 projets/an
- Ateliers des territoires format flash
- Ateliers France Ville Durable (résilience)
- Ateliers locaux (DDT, DREAL)



### Une mise en réseau

- Club ÉcoQuartier national et clubs locaux
- Capitalisation des projets sur la plateforme EcoQuartier



### Accès facilité aux financements

- Fonds Vert (renaturation des villes, recyclage des friches)
- Aides de la Banque des Territoires
- Portail dédié sur Aides-territoires



### Une revue d'Écoprojet

Recommandations des experts pour guider le porteur de projet vers la labellisation avant le dépôt des autorisations administratives



### Des outils mis à disposition

- Guide de l'aménagement durable numérique
- Formations gratuites
- Guide de l'évaluation dont la méthode Quartier Energie Carbone



- Visite de terrain
- Examen des dossiers de candidature en commissions locale puis nationale sur la base des 20 engagements et indicateurs performanciers



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## II- La démarche d'évaluation



Dimension 1

**DÉMARCHE  
ET PROCESSUS**

**1** Concevoir un projet  
prenant en compte  
les besoins de tous et  
les particularités du  
territoire

**2** Mettre en œuvre  
une gouvernance  
et un pilotage adapté

**3** Associer les habitants  
et usagers

**4** Développer  
l'approche  
en coût global

**5** Évaluer, mesurer  
l'impact et améliorer  
en continu



2017



Référentiel national pour  
l'évaluation (63 indicateurs)

**4 axes:**

- Objectifs prioritaires
- Retour habitants et usagers
- Retour gestionnaires
- Effets levier du projet

2023

Feuille de route  
EcoQuartier 20230

20 indicateurs nationaux **communs**  
Répondant aux 4 défis de la ville durable  
Et aux politiques publiques prioritaires  
**Contextualisés:** cibles locales fixées par les  
porteurs de projet

# 20 INDICATEURS PERFORMANCIELS

POUR OBTENIR LA LABELLISATION ÉCOQUARTIER

## II- Les 20 indicateurs

### DÉFI 1 SOBRIÉTÉ

Encourager la sobriété dans la consommation des ressources naturelles et de l'énergie

- Consommation totale d'espaces naturels, agricoles et forestiers du quartier (en Ha) et rapportée au nombre de logements et d'emplois créés
- Part de bâtiments conservés (%)
- Part des bâtiments neufs en anticipation de la réglementation thermique existante (%)
- Part des bâtiments existants rénovés énergétiquement (%)
- Consommation énergétique des bâtiments du quartier
- Production d'énergie renouvelable rapportée à la consommation totale du quartier (%)
- Part des bâtiments intégrant des matériaux biosourcés (%)

### DÉFI 2 RÉSILIENCE

Penser le bien-être des habitants et la qualité du cadre de vie comme des leviers de la résilience du quartier

- Part des espaces bâtis impactés par des nuisances (%)
- Exposition aux risques naturels et technologiques (%)
- Coefficient de biotope par surface
- Surface d'espaces verts publics par habitants

Indicateur utilisé pour la labellisation EcoQuartier Vécu

### DÉFI 3 INCLUSION

Proposer une offre de logement pour tous de qualité (énergétique, environnementale et d'usage), adaptée, diversifiée et abordable et des espaces publics favorables à la rencontre (et à l'activité physique)

- Part de logements sociaux (%)
- Part de logements abordables (%)
- Part des logements offrant une qualité d'usage (%)
- Satisfaction des habitants vis à vis de leur quartier et de leur logement

### DÉFI 4 CRÉATION DE VALEURS

Diversifier l'offre de services et d'équipements et intensifier les usages de la ville

- Proximité des services de base (%)
- Densité bâtie
- Taux de cyclabilité de la voirie (%)
- Offre de mobilité alternative à la voiture individuelle (%)
- Part des ménages utilisant un mode alternatif à la voiture pour le trajet domicile travail (%)



Liste détaillée des 20 indicateurs

Charte EQ

Revue d'ÉcoProjet

EQ livré

EQ vécu

Définition démarche d'évaluation

Cibles locales

Indicateurs de performance

Pour retrouver les 20 indicateurs détaillés, rendez-vous sur la plateforme ÉcoQuartiers, espace documentation :

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr>

Mise en place d'un centre de ressources et d'une FAQ pour les services de l'État et les collectivités au sein de la communauté « Indicateurs et évaluation des ÉcoQuartiers » animée par le Cerema



[https://www.expertises-territoires.fr/jcms/j\\_6/fr/accueil](https://www.expertises-territoires.fr/jcms/j_6/fr/accueil)



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

## II- Offre d'accompagnements à la démarche ÉcoQuartier

Vous souhaitez bénéficier  
d'un accompagnement  
pour réaliser votre projet  
d'aménagement durable ?

La démarche ÉcoQuartier met à votre disposition plusieurs accompagnements pour penser dès l'amont votre projet d'aménagement, appréhender les ressources et contraintes locales et mettre en action les différents acteurs du projet.

### Candidatures et éligibilité:

L'offre d'accompagnements s'adresse à tous les élus et porteurs de projet, notamment les collectivités les moins outillées en ingénierie. Pour candidater, il convient de se rapprocher du correspondant ville durable de la DDT(M) de son département. Rendez-vous sur la [plateforme ÉcoQuartier](#) > contact



### Des accompagnements en ingénierie

L'atelier d'inspiration de **France Villes & territoires Durables** pour sensibiliser et embarquer toutes les parties prenantes de votre projet sur les enjeux de résilience.

L'Atelier des Territoires **Flash de la DGALN** pour faire émerger et construire une stratégie d'aménagement partagée sur votre territoire.

Un soutien en ingénierie sur mesure du **Cerema** durant 3 ans, pour vous guider dans l'élaboration de votre projet.

La méthode "**Quartier Energie Carbone**" et l'outil **Urban Print** développés par **l'ADEME, le CSTB et Efficacity**, pour évaluer l'empreinte carbone de votre projet et identifier les leviers de réduction.



### Des aides financières

Un nouvel accompagnement de la **Banque des territoires** pour le cofinancement d'études et des offres de prêt et d'investissement.

Un accès facilité aux mesures recyclage foncier et renaturation des villes et des villages du **Fonds Vert**, grâce au statut d'ÉcoProjet.



### Des formations gratuites selon vos besoins

Impulser la participation citoyenne

Montage économique des projets

Sensibilisation aux enjeux de l'aménagement durable

Et plus encore !





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

Lib  
Éga  
Fra



Reconversion de la friche  
ferroviaire en EcoQuartier à  
Plancoët (22)



Reconversion de la friche  
industrielle en EcoQuartier à  
Breuillet (91)

## II- Zoom sur l'accompagnement du Cerema

Une expertise déployée sur trois ans pour concevoir votre opération d'aménagement durable (du montage de projet à sa livraison opérationnelle)

**Un soutien en ingénierie sur-mesure :**

relecture de documents (cadrage d'AMI etc)

appui à la démarche d'évaluation

élaboration de notes de conseil et d'expertise

production d'expertises à blanc,

Accompagnement à la co-construction

**Financement** pris en charge à 80% par le Cerema et la DGALN, soit un reste à charge pour la collectivité d'environ 7200€

**Sélection Cerema / DGALN des collectivités via un appel à candidatures :**

<https://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/actualite/candidatez-a-l-accompagnement-sur-mesure-du-cerema-jusqu-au-19-avril-2024/>



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Échanges

---



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ***III- Quelques exemples de réalisation***

---

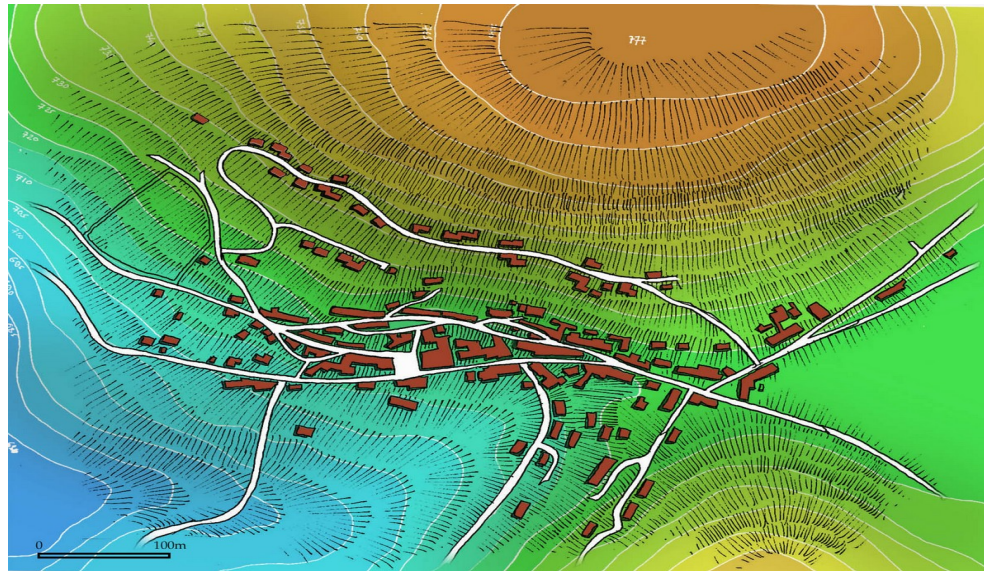
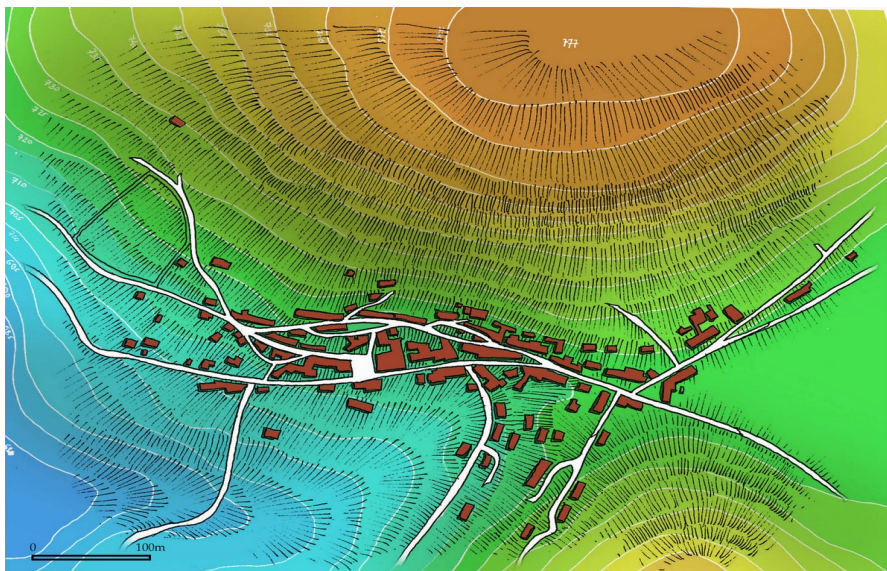


PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Faux la Montagne (23)

Une pensée urbaine du développement du bourg



---

Opportunité foncière de 2 ha - 12 lots - 1 maison « passerelle »  
1 association d'habitants qui s'est structurée en SCIC « L'Arban »





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# *Faux la Montagne*

## Où est l'écoquartier ?





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# *Faux la Montagne*

## En résumé l'ÉcoQuartier du Four à pain, c'est...

- **Un exercice de coopération** : « faire ensemble, faire avec » :

La conception partagée : plan de composition, cahier des charges et règlement/ atelier d'écriture architecturale

- **Une forme urbaine réfléchie, insérée dans un existant** :

Un plan évolutif, des formes qui assurent une continuité avec le bourg ancien, des cheminements doux en liaison avec le bourg

- **Une dimension sociale et économique** :

Du logement social, de la mixité générationnelle, de la mixité de fonctions

- **Une forte prise en compte de la problématique environnementale** :

Minimiser l'empreinte énergétique, sobriété spatiale, matériaux locaux et sains, à faible empreinte carbone, gestion de l'eau, préservation de la biodiversité

---





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Faux la Montagne





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Pessac (33)

## Projet de renouvellement urbain mené par le bailleur DomoFrance et la ville

Quartier d'habitat social : 611 logements + 1 centre commercial + 1 centre médical

### Objectifs :

- Préserver les équilibres sociaux par un travail sur la mixité sociale
- Rendre plus attractif le quartier par un travail sur les formes urbaines, l'habitat et l'offre de services
- Intégrer une dimension environnementale







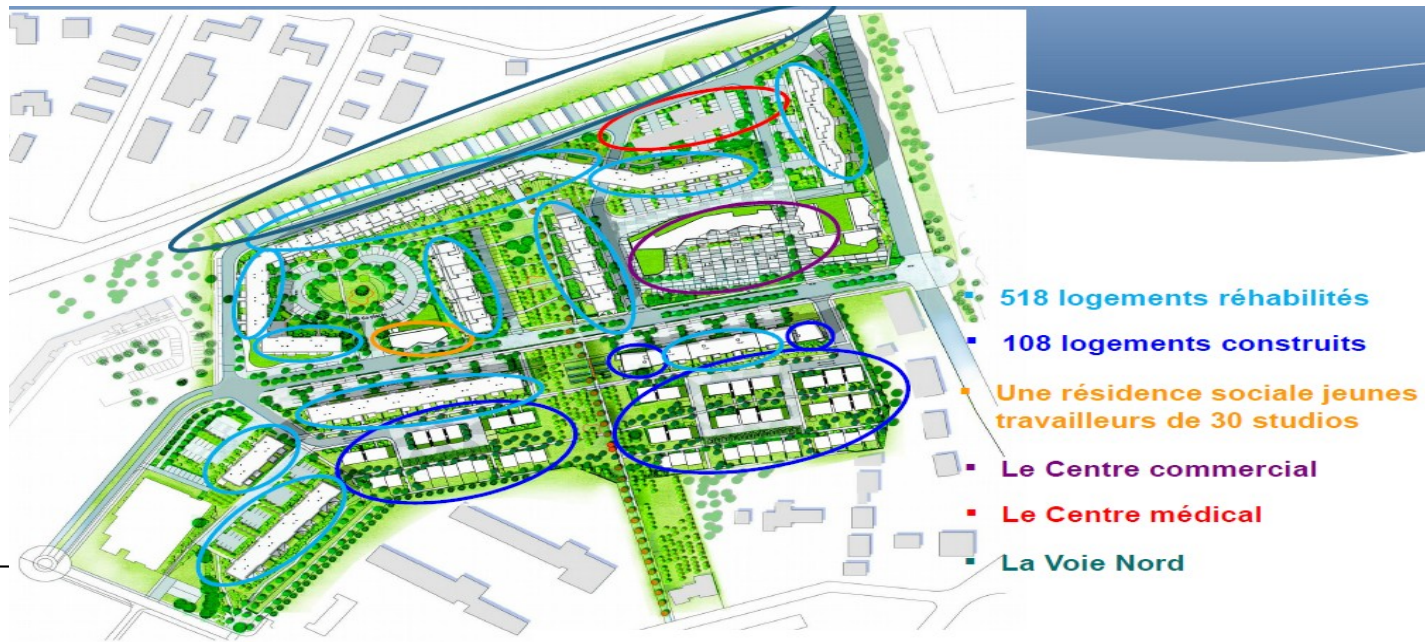
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Pessac

Densification : 45 logements supplémentaires  
Réhabilitation : Atteinte du niveau BBC

Une volonté de réaménagement profond des espaces extérieurs en impliquant les habitants (200 entretiens réalisés pour recueillir les idées des habitants)





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Pessac

Les  
circulations  
douces  
et la  
végétalisation







PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Pessac

## Minimiser la place de la voiture dans l'espace public







PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Pessac

Ajout de diverses formes de  
balcons  
et végétalisation au pied de  
tous les immeubles





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Lormont (33)

**Friche industrielle polluée (usine Siemens) de 12,6 ha**

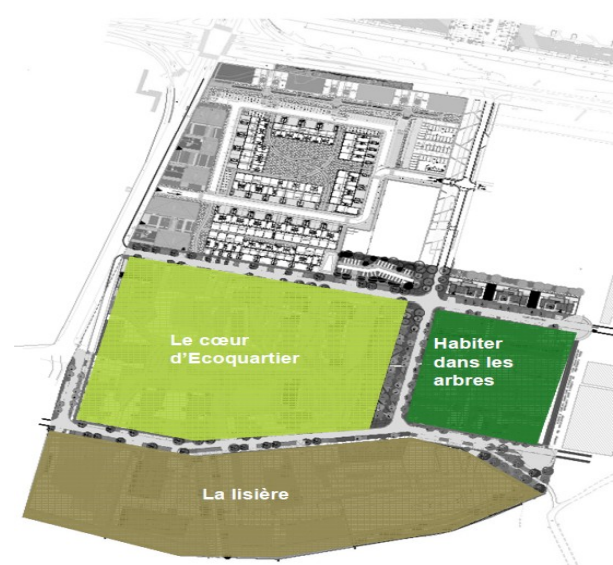
**Mixité sociale** : 1 200 logements dont 101 étudiants et 522 sociaux

Offre variée de logements (du T1 au T5), location et accession, accession libre et conventionnée)

**Mixité fonctionnelle** : 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 1 crèche, 1 supérette, 1 hôtel

Chaufferie biomasse (bois et gaz)

Créer un environnement de qualité, un lieu partagé où il fait bon vivre



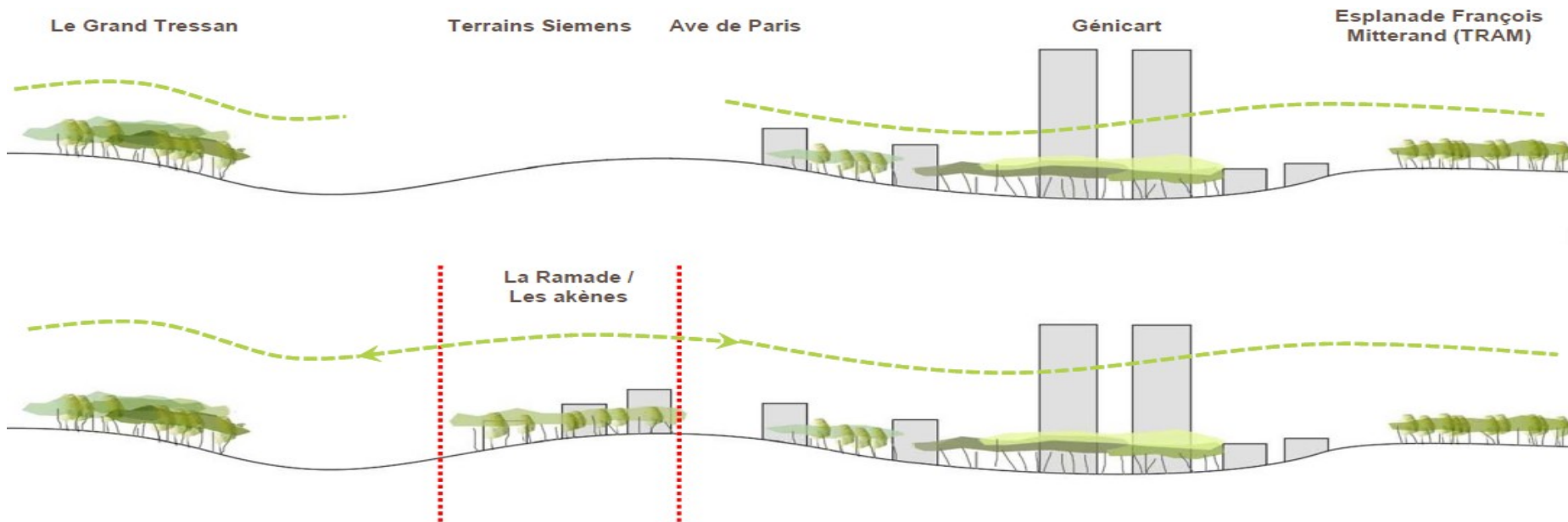


PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Lormont

**Une volonté de prendre en compte le paysage pour  
« s'insérer » dans l'existant**





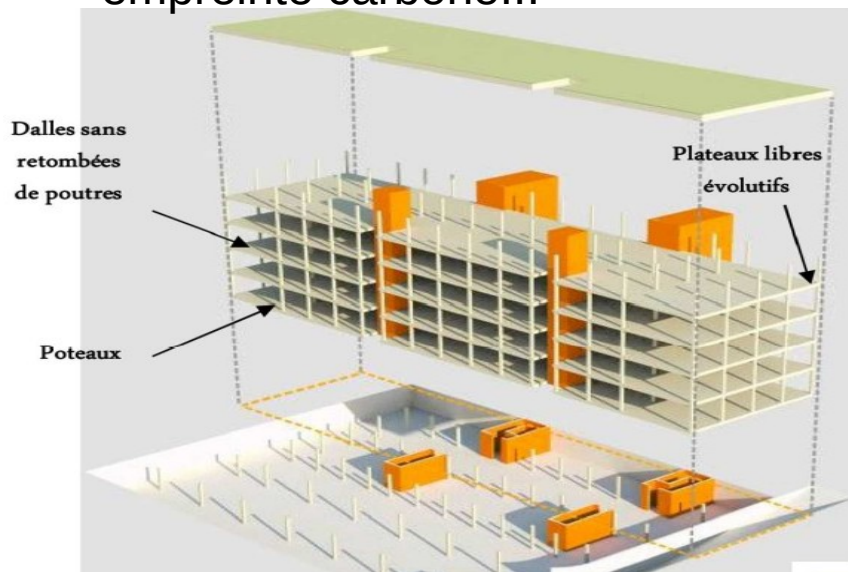
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

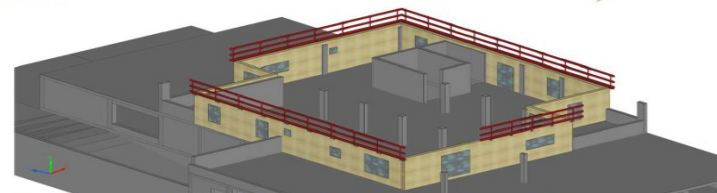
# Lormont

## Une technique constructive innovante

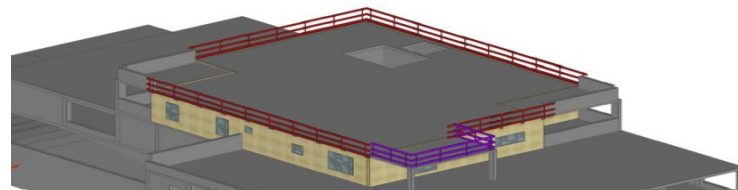
Meilleure isolation acoustique et thermique, gain de surface car faible épaisseur de la façade, rapidité du chantier, réduction coûts du chantier et surtout moindre empreinte carbone...



murs bois coffrants



Coffrage et coulage des élévations béton



Mise en place des éléments de plancher préfa béton, coffrage, ferrailage et coulage du plancher haut





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

# Lormont

Nature en  
ville :  
Création d'un  
parc urbain  
central de 1ha



**Clairsienne**   
Groupe ActionLogement



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Lormont

## Animation du quartier



Objectif : créer du lien social entre les habitants

Sous l'impulsion de la ville et de l'aménageur, **une association de quartier s'est créée**. Mise à disposition d'un local sur le quartier pour l'association.



multiples activités sur le quartier :

Ateliers de nettoyage de quartier, décoration de Noël, danse, informatique, cuisine, et événements festifs comme une fête dans le parc...

---



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **IV- ÉTUDES DE LA DREAL NOUVELLE AQUITAINE**

### **Exemples de projets en zone détendue :**

**Étude sur des exemples de prise en compte de la sobriété foncière dans des documents d'urbanisme et de densification dans les centralités en zones détendues**

<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/la-sobriete-fonciere-r1047.html>

**Étude « Réinvestir les centre bourgs par le renouvellement urbain »**

<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-guide-de-l-amenagement-durable-au-service-de-la-a14801.html>

---





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# V- La Plateforme ÉcoQuartier

  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



La démarche 20 engagements Le label Le club Partenaires Formation Documentation Connexion

Une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement

Parcourir la carte interactive des ÉcoQuartiers

## La démarche ÉcoQuartier

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

Cette plateforme recense tous les projets officiellement labellisés ÉcoQuartiers en France.

 20 engagements pour agir

 Un label pour valoriser

 Un club pour se rencontrer

 Des outils pour se former

*Centre de ressources  
et Espace de suivi de la  
démarche  
(partie avec connexion  
pour la candidature des  
collectivités au label)*





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# V- Les sites ADDNA et Aides territoires

ADDNA : le site qui rassemble toutes les aides en NA et un espace Mécénat

<https://aides-dd-na.fr/>

Aides Territoires : un outil de recensement et de centralisation de l'ensemble des aides, subventions et appels à projets

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>



Aides pour le Développement Durable en Nouvelle-Aquitaine (ADDNA)

[Les dispositifs d'aides en Nouvelle-Aquitaine](#) [Le mécénat en Nouvelle-Aquitaine](#)

La plateforme ADDNA vise à favoriser la réalisation sur le territoire néo-aquitain de projets **contribuant au développement durable et à la transition écologique** et mobilisant ses différents acteurs (collectivités, entreprises, associations, citoyens...).

Pour cela vous avez accès :

- aux différents dispositifs d'aides (aides classiques, appels à projets, AMI, fonds, prix, concours, etc) en cours ou à venir et à différentes échelles, locales, régionales, nationales, européennes.

ADDNA contribue ainsi à la plateforme nationale Aides-Territoires.

- aux différentes opportunités de mécénat en cours (demandes, offres), à la possibilité de déposer une demande ou une offre de mécénat et d'être mis en relation entre mécènes et porteurs de projets, ainsi qu'à un centre de ressources sur le mécénat.

ADDNA contribue de la sorte à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable n°17 des Nations-Unies qui est de "Renforcer les partenariats pour la

1 La structure — 2 Le territoire — 3 Les thématiques d'aides — 4 Les sous-thématiques d'aides

Vous recherchez des aides pour...

Une collectivité

COMMUNE EPCI DEPARTEMENT RÉGION

Un autre bénéficiaire

ÉTABLISSEMENT PUBLIC ASSOCIATION ENTREPRISE PRIVÉE AGRICULTEUR



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Échanges

---



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Merci pour  
votre  
attention**

